



# FORMATIONS 2018



# FORMATIONS

## MAI - JUIN 2018

PRESENTATION DE L'ADIL95 .....	2
MÉTHODE PÉDAGOGIQUE .....	3
CALENDRIER.....	4
LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE.....	5
GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS COMMUNAUX .....	6
POINTS CLEFS DE LA LOCATION .....	7
LOGEMENT ET FAMILLE .....	8
BULLETIN D'INSCRIPTION .....	9
TARIFS & CONDITIONS GÉNÉRALES.....	10

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY



## PRESENTATION DE L'ADIL95

- **Association loi 1901 sans but lucratif**, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val d'Oise a été créée en 1979 à l'initiative du Département et de l'État.
- **Agréée par le Ministère du Logement** dans le cadre de l'article L.366-1 du CCH (Code la Construction et de l'Habitation), qui définit sa mission de service public d'information sur le logement et l'habitat, l'ADIL95 a pour objectif *«d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées»*.
- La compétence et l'expérience de ses juristes spécialistes du logement, permettent à l'ADIL95 de proposer aux acteurs de l'habitat, publics ou privés, des formations sur des thèmes de l'actualité du logement. L'ADIL du Val d'Oise est un **organisme de formation professionnelle** enregistré sous le numéro 11 95 042339511.
- Son **programme de formations** couvre l'essentiel des thématiques qui font l'actualité du logement, à jour des dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.
- **Publics concernés** : tout professionnel intervenant dans le secteur du logement qu'il relève d'une administration, d'une collectivité, association, ou organisme privé. travailleurs sociaux, gestionnaires, services logement ... Nos formations rassemblent des publics venant d'organismes différents permettant de confronter des expériences variées.

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- **Intervenants** : Les formations de l'ADIL 95 sont animées par ses juristes, spécialistes du logement qui chaque jour conseillent les valdoisiens (locataires, propriétaires occupants, bailleurs,...) sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement.
- **Leur pédagogie** alterne connaissances juridiques et cas pratiques dans le respect de leur devoir de neutralité: analyse de la réglementation, échanges d'expériences, simulations, études de cas pratiques ...

Un dossier formation comprenant les textes essentiels et la bibliographie est remis à chaque stagiaire.

Une évaluation est faite à la fin de la formation (atteinte des objectifs, respect du programme annoncé, compétence et pédagogie des animateurs, qualité de l'accueil .. .). À l'issue de la formation le stagiaire reçoit une attestation de formation.

- **Formations "sur mesure"** : leurs thématiques peuvent être différentes de celles proposées dans le programme général ; ces stages sont construits à partir de l'analyse de vos besoins spécifiques ; vous choisissez la date et le lieu du stage.

Si vous souhaitez être orienté dans le choix de votre formation ou construire une formation "sur mesure", n'hésitez pas à nous contacter en écrivant à [formation@adil95.org](mailto:formation@adil95.org) ou en prenant contact avec notre responsable de formation : Mme Nawal BENCHENAA au 01.30.32.97.19

# CALENDRIER

## des FORMATIONS 2018

Dates	Horaires	THEMES
LUNDI 28 MAI	13h30-17h00	DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE
MARDI 12 JUIN	14h00-17h30	GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS COMMUNAUX
JEUDI 21 JUIN	9h30-13h00	POINTS CLEFS DE LA LOCATION
JEUDI 21 JUIN	14h00-17h30	LOGEMENT ET FAMILLE

Afin de mieux répondre à vos besoins, l'ADIL95 peut également animer des formations dont vous choisissez le thème.

Si vous souhaitez être orienté dans le choix de votre formation ou construire une formation "sur mesure", n'hésitez pas !

- ▶ Mme Nawal BENCHENAA, responsable de formation au 01 30 32 97 19 .
- ▶ Mme Sabine VANLERBERGHE , directrice, au 01.30.32.83.18
- ▶ [formation@adil95.org](mailto:formation@adil95.org)

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY

# LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

Depuis la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007, le droit au logement dit « opposable » a été reconnu aux personnes mal logées ou encore ayant attendu, en vain, un logement social pendant un délai anormalement long.

Face à un marché locatifs particulièrement tendu dans notre département, et aux difficultés qu'elles rencontrent, ces personnes peinent à se reloger par leur propres moyens.

**FOCUS** : Comment reconnaître une personne éligible au recours ? Comment constituer un bon dossier ? Quelles sont les recours à engager ?



## PROGRAMME

CONDITIONS

BÉNÉFICIAIRES DU  
DALO

DÉPÔT DU DOSSIER

RÔLE DU PRÉFET

RECOURS

LE VAL D'OISE EN  
CHIFFRES

DÉROULEMENT

Date : 28 Mai 2018.

Heure : 13h30-17h

Durée : 3h30

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY

# GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Chaque type d'immeuble a sa législation particulière et la commune peut être confrontée à une multiplicité de régimes locatifs selon la nature du bien loué : locaux professionnels, locations meublées , locations nues, constituent autant de régimes locatifs différents, avec notamment des durées de bail différentes, des règles de congé différentes et des montants de dépôt de garantie et des modalités de révision du loyer également propres à chaque régime juridique.

**FOCUS** : Les conventions d'occupations précaires.



## PROGRAMME

DOMAINES  
PUBLIC & PRIVE

REGIMES  
LOCATIFS  
APPLICABLES

L'ACQUISITION ET  
LA VENTE

## DÉROULEMENT

Date : 12 juin 2018

Heure : 14h-17h30

Durée : 3h30

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY

# POINTS CLEFS DE LA LOCATION

Maîtriser les points clefs de la location d'un logement vide, meublé, en résidence, ou dans le parc social.  
Connaître les différences essentielles des contrats et leur impact sur les rapports locatifs, baux et congés.

**FOCUS** : mesures relatives à l'accès au logement dans le parc social et à la mobilité



## PROGRAMME

POINTS CLEFS  
EN LOCATION  
VIDE

CAS  
PARTICULIER DE  
LA COLOCATION

DISPOSITIONS  
SPÉCIFIQUES  
AUX MEUBLÉS

DISPOSITIONS  
SPÉCIFIQUES  
AUX  
RÉSIDENCES

## DÉROULEMENT

Date : 21 juin 2018

Heure : 9h30-13h

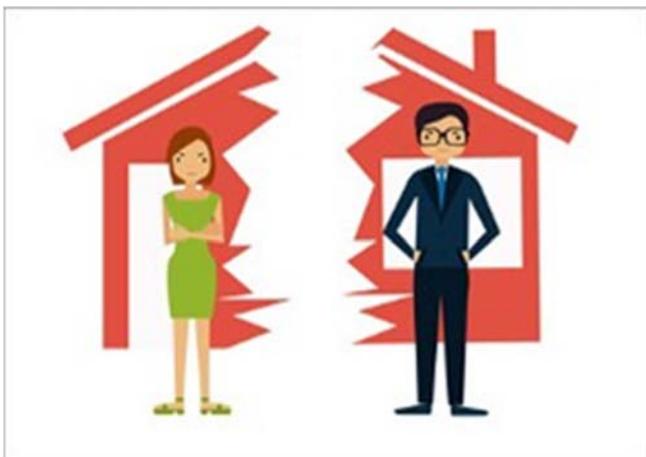
Durée : 3h30

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY

# LOGEMENT ET FAMILLE

Mariage, PACS, concubinage : quelles sont les conséquences sur le droit au bail ? Sur le paiement du loyer et des charges ? En cas de séparation à qui revient le droit de rester dans les lieux ? Lorsque pour certains le droit au bail et la solidarité sont la conséquence directe de leur union, pour d'autres il n'existe pas de protection sans être cosignataire du bail. Cette formation fait un point sur les différents statuts d'une union et leur incidence sur le contrat de location

**FOCUS** : les règles propres aux logements sociaux (attribution des logements, transfert de bail en cas de décès ou d'abandon du locataire en titre) et sur les violences conjugales.



Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY

## PROGRAMME

LE LOGEMENT  
DES ÉPOUX

LE LOGEMENT  
DES PACSES

LE LOGEMENT  
DES CONCUBINS

LA LOCATION HLM

## DÉROULEMENT

Date : 21 juin 2018

Heure : 14h-17h30

Durée : 3h30

# FORMATIONS 2018

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de remplir un bulletin par stage et par personne complété lisiblement  
au stylo noir et le retourner à l'ADIL 95 :

[formation@adil95.org](mailto:formation@adil95.org) - 01.30.32.97.21 - Rue des Châteaux St-Sylvère - Bât G - 95000 CERGY

STAGIAIRE :	
Prénom :	Nom :
Tél :	Fax
Email :	@
Poste occupé :	Service :

FORMATION DEMANDEE:
Thème :
Date :

ORGANISME ou SERVICE auquel la facture devra être adressée :	
Nom	
Adresse :	
Nom et fonction du Responsable :	
Email :	@
Tél :	

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY

## FORMATIONS 2018 :

### TARIFS & CONDITIONS GÉNÉRALES

Les sessions de formation de l'ADIL95 sont exclusivement destinées aux salariés des acteurs intervenant dans le logement (administrations, associations, collectivités territoriales, professionnels, services sociaux, ...).

Les inscriptions de particuliers ne pourront pas être prises en compte dans ce cadre.

#### FRAIS D'INSCRIPTION 2018

L'ADIL95 disposant d'un numéro de déclaration de formateur, 11950589795, vous pourrez déduire les frais d'inscription de votre budget formation.

- ▶ **MEMBRES DE L'ADIL95 : 50 €** / stagiaire / demi-journée.
- ▶ **AUTRES ORGANISMES : 75 €** / stagiaire / demi-journée.

#### INSCRIPTIONS

Adressez-nous votre bulletin d'inscription à :

- [formation@adil95.org](mailto:formation@adil95.org) ou
- par fax au 01.30.32.97.21 ou
- par courrier Rue des Châteaux Saint-Sylvère - Bâtiment G - 95000 CERGY.

Vous recevrez une confirmation par mail plus tard 10 jours avant la session.

Il appartient au stagiaire de s'assurer de l'accord de son Responsable de la formation professionnelle.

Le nombre de places est limité à **15 personnes par session** : inscrivez-vous sans tarder.

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY

## DÉSISTEMENTS

L'ADIL 95 se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas :

- d'insuffisance d'inscriptions (moins de cinq) constatée huit jours ouvrés avant la session.
- de survenance d'un événement exceptionnel (grève, intempéries,..) empêchant la tenue de la formation.

En cas de désistement à l'initiative du stagiaire dans un délai inférieur à cinq jours ouvrés avant la date de la session, la facturation sera maintenue ; le stagiaire peut se faire remplacer.

## CONVENTION ET FACTURATION :

Une attestation de présence et la facture correspondant au remboursement forfaitaire des frais d'animation et de réalisation des dossiers, valant **convention simplifiée**, seront adressées au responsable de la formation professionnelle du stagiaire.

## FORMATIONS « SUR-MESURE » :

Afin de mieux répondre à vos besoins, l'ADIL95 peut également animer des formations dont le contenu sera élaboré conjointement.

Si vous souhaitez être orienté dans le choix de votre formation ou construire une formation "sur mesure", n'hésitez pas !

- ▶ Mme Nawal BENCHENAA, responsable de formation au 01 30 32 97 19 .
- ▶ Mme Sabine VANLERBERGHE , directrice, au 01.30.32.83.18
- ▶ [formation@adil95.org](mailto:formation@adil95.org) .

Toutes les formations se déroulent dans les locaux de l'ADIL:  
rue des Châteaux Saint Sylvère Batiment G 95000 CERGY